

2019

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX, SOCIOCULTURELS ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

PARIS



SOMMAIRE

ÉDITO	01
CARTOGRAPHIE DES CSC ET EVS À PARIS AU 30 SEPTEMBRE 2018	02
« CE QU'EST L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE »	03
LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS À PARIS	04
DES LIEUX POUR S'ENGAGER	05
DES LIEUX POUR (SE) DÉCOUVRIR	07
DES ANIMATEURS DE TERRITOIRE	11
EMPLOI	13
FINANCES	14
FICHE EVS À PARIS	15
PROJET SENACS	16
FICHE NATIONALE	17

ÉDITO

Les centres sociaux et socioculturels et les espaces de vie sociale sont des acteurs incontournables du lien social dans les quartiers parisiens. Fondés sur les valeurs de solidarité, de respect de la dignité humaine et de démocratie, ces équipements de proximité portent une ambition globale, familiale et intergénérationnelle. Ils accueillent tou.te.s les habitant.e.s pour leur permettre d'exprimer leurs besoins et de réaliser leurs projets. Ces structures agissent pour l'inclusion sociale, la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté.

Cette plaquette témoigne de la richesse des sujets dont les habitants se saisissent : éducation, logement, jeunesse, insertion, culture ou encore numérique. Elle révèle également tout le contraste et les dynamiques propres à chaque arrondissement.

Les acteurs des centres sociaux et socioculturels parisiens témoignent de besoins particuliers en matière d'accès aux droits et au numérique, d'apprentissage du français, de soutien à la parentalité, d'accès à des temps libres de qualité pour les enfants et les jeunes, de solidarité intergénérationnelle et d'appui à l'exercice de la citoyenneté. Ces besoins donnent lieu à des actions spécifiques, coconçues avec les habitant.e.s, que vous découvrirez au fil des pages.

Véritable outil d'information et de communication des centres sociaux, l'observatoire SENACS donne à voir sur la diversité des projets et la vitalité des actions menées à Paris. Il offre une connaissance fine de l'intervention des acteurs de l'animation de la vie sociale et permet de mieux appréhender la réalité et le quotidien des projets conçus avec et pour les habitants de chaque territoire.

SENACS permet de comprendre la contribution essentielle des centres sociaux et des espaces de vie sociale dans le renforcement des solidarités humaines et territoriales. Le document souligne enfin l'engagement puissant des partenaires publics aux côtés des structures d'animation de la vie sociale. À ce titre, SENACS s'inscrit pleinement dans les ambitions du partenariat parisien qui mobilise la Ville de Paris, la Fédération des centres sociaux et la Caisse d'Allocations familiales. Il constitue une ressource utile au débat et s'inscrit dans le cadre des collaborations du Schéma directeur de l'Animation de la Vie Sociale.

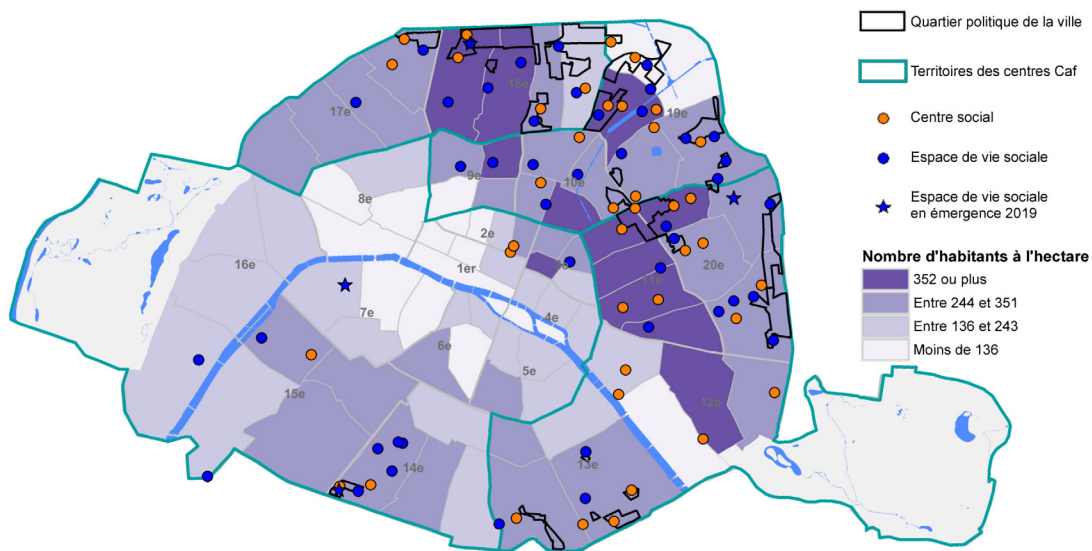
La Caf de Paris et la Fédération des centres sociaux et socioculturels parisiens

CARTOGRAPHIE DES CSC ET EVS À PARIS

au 30 septembre 2018

L'enquête SENACS 2019 porte sur les données de l'année 2018 fournies par **38 centres sociaux et socioculturels** (sur un total de **43 CSC**) et **36 espaces de vie sociale** (sur un total de **43 EVS**).

Localisation des centres sociaux et socioculturels et espace de vie sociale par la Caf de Paris en 2018 et densité de la population parisienne (1^{er} Janvier 2015)



Caf de Paris - Direction du développement - Bureau des études et du développement

Source : Insee recensement 2015 - Caf de Paris

CE QU'EST L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Les Centres sociaux et socioculturels et les Espaces de vie sociale fondent leur action sur une démarche de projet global ancrée dans une dynamique territoriale en :

- Créant les conditions favorables à l'amélioration du vivre ensemble pour agir à la fois sur les problématiques individuelles et l'environnement de vie,
- Prenant appui sur les potentialités des individus et des groupes pour construire des réponses concrètes aux questions majeures de la société,

- *Adaptant leurs actions au contexte local au sein duquel ils agissent en faveur de tous les habitants.*

Chaque projet partage l'ambition exprimée des politiques institutionnelles en termes de réduction des disparités sociales et territoriales, de développement d'activités de qualité définies avec et pour toutes les familles et de soutien à la participation citoyenne.

Centres sociaux et socioculturels

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, les centres sociaux et socioculturels développent un projet d'animation globale. L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Espaces de vie sociale

Les espaces de vie sociale, gérés exclusivement par des associations locales, sont implantés sur des territoires peu pourvus d'équipements d'animation de la vie locale et / ou isolés, au regard des réalités territoriales. Ils ont vocation à renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et à encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Des textes fondateurs sur les centres sociaux et socioculturels

Pour la Fédération des centres Sociaux et socioculturels de France : la Charte fédérale d'Angers de juin 2000 (extrait)

« Le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »

Pour la Caf : la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (extrait)

« (Les centres sociaux et socioculturels) poursuivent trois finalités (...) :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;

- Le développement des liens sociaux et la cohésion spatiale sur le territoire ;

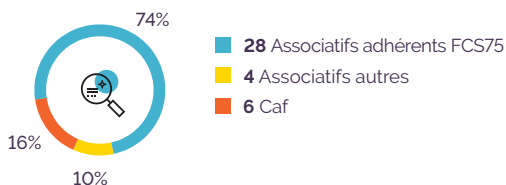
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

Les centres sociaux et socioculturels et les espaces de vie sociale s'inscrivent dans les projets sociaux de territoire conduits dans le cadre du Nouveau Paris Solidaire, du Contrat de Ville et de la Convention Territoriale Globale. Ils développent des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage. Ils coordonnent également des initiatives visant à soutenir la vie collective et la prise de responsabilités des habitants.

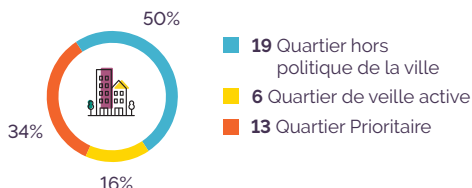
LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS

Les modes de gestion



La gestion parisienne des centres sociaux et socioculturels est singulière du fait d'une **gestion associative majoritaire** (32 centres sur les 38 centres répondants) et de 6 centres gérés par la Caf en 2018.

Les territoires d'implantation



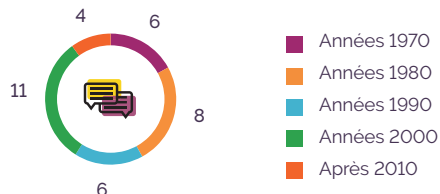
Nombre de Parisien.nes impliqué.es

Plus de **90 000 parisien.nes** participent à la vie des centres sociaux et socioculturels parisiens dont **26 842 régulièrement**.

En moyenne, les centres sociaux et socioculturels touchent **13% des habitant.es** de leur territoire de compétence¹.

¹ - Le territoire de compétence est la zone, à échelle variable (îlot d'habitations, quartier), dans laquelle le centre social a compétence et capacité à intervenir. Il est prédéfini dans le projet social, à partir d'une analyse du territoire.

Premier agrément



Les premiers agréments parisiens remontent aux années 1970.

En 2017, une étude d'opportunité prenant appui sur l'expertise partagée des services Ville et Caf, a permis l'agrément de quatre projets portés sous l'égide des centres Paris Anim¹.

En 2018, un nouveau projet a été agréé : celui du centre social et socioculturel Pouchet, dont le périmètre d'action couvre le territoire du nord du 17^e arrondissement situé entre la Porte Pouchet et le Boulevard Bessières.

Accueillir, mais aussi aller à la rencontre des habitant.es

Les centres sociaux et socioculturels présentent une amplitude horaire d'ouverture (*accueil et mise à disposition de salles pour les activités et réunions*) s'élevant en moyenne à **52 heures par semaine**. Les actions « hors les murs »² représentent **11h/mois en moyenne**.

² - Les actions dites « hors les murs », menées en dehors des locaux (dans les espaces publics, en pieds d'immeubles, etc.), ont pour objectif d'améliorer la visibilité du centre social et de son action auprès des habitant.es non usager.es.

DES LIEUX POUR S'ENGAGER

Le pilotage

Des structures pour les habitant.es pilotées par les habitant.es

32 centres sociaux et socioculturels sont des **associations**.

30 centres disposent d'une **instance dédiée** au pilotage du projet social et/ou de l'association.

Les conseils d'administration et autres commissions des centres sociaux et culturels parisiens sont **essentiellement composés par les habitant.es** qui participent aux activités des centres.

Ces instances permettent la **rencontre** et le **débat** entre les diverses parties prenantes impliquées sur le territoire (*habitant.es, associations, institutions, élu.es, professionnel.les, bénévoles*).

Des lieux d'engagement intergénérationnels où les femmes sont majoritaires

64% des membres des **instances de pilotage** sont des **femmes**,

13% sont des **jeunes de moins de 25 ans**,

30% des **seniors** (60 ans et plus),

50% des **adultes** de 26 à 59 ans.

Des structures qui se renouvellent

En 2018, les instances de pilotage ont connu un **renouvellement d'un tiers** de leurs membres.

50% des nouveaux membres sont des **usager.es** et **45%** sont des **bénévoles**.

Ces chiffres témoignent de la vitalité démocratique des centres sociaux et socioculturels et des opportunités d'évolution en leur sein.

L'engagement bénévole

Des bénévoles nombreux.ses et très impliqués.es

3 492 bénévoles d'activité au total

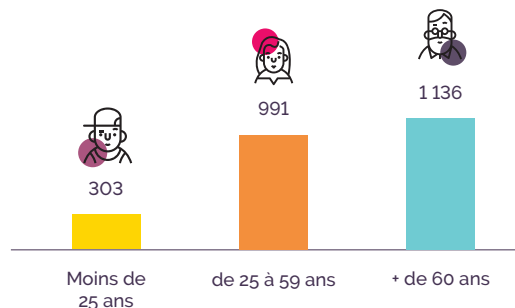
70% bénévoles régulier.es

70 heures annuelles par bénévole

Au total, **3 492 bénévoles** d'activité différent.es sont intervenu.es dans les 38 centres sociaux et socioculturels parisiens, soit une **moyenne de 92 bénévoles** par centre.

70% d'entre eux/elles sont des **bénévoles régulier.es**.

Répartition des bénévoles régulier.es par catégorie d'âge



Les **seniors** (*plus de 60 ans*) représentent **près de la moitié** des bénévoles régulier.es (**47%**).

Trois thématiques prioritaires d'engagement bénévole



En 2018, lorsque l'on demande aux centres sociaux et socioculturels (CSC) de citer les **3 activités sur lesquelles les bénévoles sont majoritairement mobilisés**,

87% des CSC répondent l'accompagnement à la scolarité,

79% citent les ateliers socio-linguistiques et

47% des CSC mentionnent l'accès aux droits.

La présence des bénévoles est également active et significative dans **les actions de convivialité et les temps forts dans et hors les murs de la structure**.

TROC EN FRIP'

Le centre social et socioculturel de La Clairière s'est associé avec un club thérapeutique de soignant.es et soigné.es du champ de la santé mentale pour proposer un café-couture hebdomadaire.

Ce temps de rencontre ouvert aux publics des deux associations porteuses vise à favoriser les échanges entre ces publics et à permettre l'échange de compétences autour de la couture. On peut venir créer un objet ou apprendre à réparer ses habits. Une fois par mois, les participant.es à cette action co-organisent la Troc Party, qui permet d'échanger librement les vêtements dont on ne se sert plus pour d'autres à notre goût. Le stock de vêtement disponible est collecté toute l'année puis trié et réparé dans le cadre de l'atelier du vendredi.

Le bénévolat, une forme d'engagement, un principe d'action

Dans un centre social et culturel, le bénévolat **est bien plus qu'une ressource** dans la mise en œuvre du projet :

- c'est une **forme d'engagement au service du collectif** que les centres sociaux et socioculturels souhaitent promouvoir ;
- c'est une **composante de la méthode d'action** des Centres sociaux et socioculturels : le travail associé bénévole/salarié.e.

Les bénévoles en centre social **bénéficient d'un appui** pour développer leurs compétences et valoriser leur engagement.

En 2018, **585 bénévoles** ont été **formés** sur des thématiques diverses, soit près de **24% des bénévoles régulier.es**. Cela correspond à une moyenne de **15 bénévoles formés** par centre.

17 centres sociaux et socioculturels accompagnent les bénévoles dans la valorisation de leur temps de bénévolat par des actions diverses (*remise d'attestations ou d'un passeport bénévole, écriture de lettres de recommandation, organisation de réunions et de temps d'échanges et de valorisation de l'engagement, etc.*)

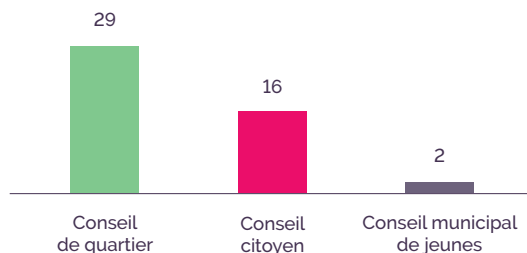
La démocratie participative

Les centres sociaux et culturels, partenaires incontournables des instances de démocratie participative

Les centres sociaux et socioculturels sont des **relais dans la prise de décision** et favorisent l'autonomie des habitant.es dans la vie de quartier.

À ce titre, ce sont des partenaires privilégiés dans les instances de démocratie locale. Ce fort partenariat s'inscrit dans la **dynamique du projet social**.

Participation des centres sociaux et socioculturels aux instances de démocratie participative



DES LIEUX POUR (SE) DECOUVRIR

Des actions diversifiées

Le centre social et socioculturel réunit les habitants dans une démarche collective pour **contribuer au vivre ensemble, renforcer les liens familiaux** et trouver des **réponses aux problématiques rencontrées**.



PASSERELLES +

Le projet Passerelle + offre une possibilité aux jeunes volontaires de s'inscrire dans un parcours d'insertion au sein duquel ils se verront proposer différentes actions définies suivant une analyse de situation.

Il comprend 3 grands axes : le soutien scolaire, l'accompagnement personnalisé pour la recherche de stages et d'emplois et l'accueil de jeunes exclus.

À l'occasion du renouvellement du projet social du centre, la jeunesse du territoire s'est montrée très impliquée et très préoccupée par les questions liées à la scolarité, à l'orientation, à la professionnalisation... Une grande importance est accordée au long terme dans le suivi de ces jeunes. L'objectif étant de les accompagner sur plusieurs années, et dans plusieurs défis de leur vie d'adulte en construction.

Des actions avec et pour l'enfance et la jeunesse



Les actions les plus répandues par tranche d'âge et par nombre de Centres sociaux et socioculturels

0-3 ans

20 csc Accueil parents-enfants

10 csc Accueil jeune enfant

4-10 ans

35 csc Accompagnement à la scolarité

26 csc Accueil parents-enfants

11-14 ans

36 csc Accompagnement à la scolarité

29 csc Animation de quartier

15-17 ans

25 csc Accompagnement de projets à l'initiative des adolescents

26 csc Aide à l'insertion professionnelle (*orientation, aide au CV, job d'été, stages*)

18-25 ans

15 csc Orientation, études et formation

19 csc Accès aux droits et à l'information

Les initiatives en direction de l'enfance et de la jeunesse sont au cœur des activités menées par les centres sociaux et socioculturels (*accompagnement à la scolarité, animation de quartier, accompagnement de projets à l'initiative des adolescents, orientation...*).

En particulier, les centres sociaux et socioculturels soutiennent **l'engagement citoyen et l'insertion professionnelle** des adolescent.es et des jeunes adultes en accueillant des stagiaires, des apprenti.es et des volontaires en service civique.

Au total, **41 jeunes** ont été accueilli.es pour des **missions de service civique** en 2018.

Des actions avec et pour le public adulte

31

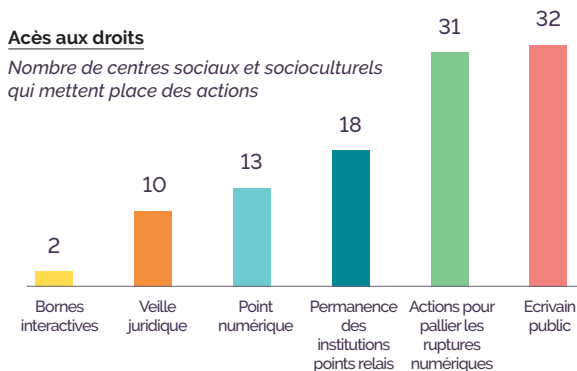
centres sociaux et socioculturels proposent des activités destinées à un public adulte autour des thématiques de la **cohésion sociale**, de la **citoyenneté** et de l'**implication dans la vie sociale**.

Des actions spécifiques pour répondre à certains enjeux identifiés comme prioritaires sur les territoires

Accès aux droits

L'amélioration de l'accès aux droits constitue l'un des grands enjeux identifiés par les centres sociaux et socioculturels et leurs partenaires et en particulier de la Caf de Paris.

Les permanences d'écrivains publics et les ateliers d'accompagnement au numérique comptent parmi les dispositifs les plus fréquemment mis en œuvre par les centres sociaux et socioculturels pour faciliter l'accès aux droits.



LE VILLAGE NUMÉRIQUE

Afin de permettre à tous.les habitant.es du territoire de réaliser les démarches en ligne du quotidien, le centre social et socioculturel Etincelles, en partenariat avec le service de prévention du quartier, a mis en place une action hors les murs afin de familiariser les habitant.es à l'outil numérique de manière ludique et conviviale. Pendant la semaine du numérique 2018, plusieurs activités ont été proposées : stands robotique, codage, flo-cage, imprimante 3D, création de jeux vidéos, ... Une table ronde publique a permis d'aborder la question des réseaux sociaux et du cyber-harcèlement. Grâce à cette action les publics ont pu démystifier le numérique et le centre social et socioculturel est à présent reconnu par les habitant.es et partenaires du territoire comme un relais pour les actions d'inclusion numérique.

LES SOIRÉES DÉCRYPTAGE DES MÉDIAS

Les informations que l'on recueille sur internet sont illimitées. Au centre social et socioculturel 13 Pour Tous, il était important pour les habitant.es d'obtenir les clés pour apprendre à faire le tri. Cette demande a pour la première fois été formulée après les attentats contre Charlie Hebdo. Durant cette période nous avons en effet offert une "place commune" de discussion avec des spécialistes aux habitant.es.

« A 13 pour tous, depuis 2018, des soirées décryptage des médias ont lieu pour les ados et les adultes, à l'aide de documentaires, de films, de textes et avec des intervenants qualifiés (journaliste, sociologue, anthropologue, etc.). C'est un beau défi qui relève autant de l'éducation populaire que de la citoyenneté active. Apprendre à décoder avec un sens critique les différents aspects des médias. Analyser l'actualité récente en réfléchissant aux choix faits par les journalistes et les diverses raisons qui les guident. Ces soirées animées à 13 pour Tous donnent lieu à des débats fructueux et remportent un vif succès auprès de nos publics. Dans le cadre du pouvoir d'agir des habitant.es, cette activité y répond pleinement, car elle permet à toutes et à tous de ne pas subir passivement les discours des médias, mais de pouvoir déceler et analyser les mécanismes qui nous aliènent et nous désinforment. » - Monique Degras, Présidente de 13 Pour Tous.

Apprentissage du français

Paris accueillant une importante population immigrée (20% de la population parisienne en 2013), l'**apprentissage du français** joue un rôle primordial dans l'intégration des personnes maîtrisant peu la langue.

La **quasi-totalité** des centres sociaux et socioculturels proposent des **ateliers socio-linguistiques**.

À ce titre, ils constituent des acteurs de premier plan de la lutte contre l'exclusion.

Au total **3 230 personnes** ont suivi des **ateliers socio-linguistiques** dans les centres sociaux et socioculturels parisiens en 2018.

Apprentissage du français

Nombre de centres sociaux et socioculturels qui mettent place des actions



38 centres sociaux
et socioculturels



64%
de femmes



36%
d'hommes

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DES PARENTS – UPP

Portée par le **centre Social et Culturel Espace 19 Ourcq**, l'UPP de Paris est née de la volonté d'un groupe de parents constitué en groupe de parole de mener une recherche sur la problématique suivante : « **Comment l'éducation familiale et l'école peuvent favoriser la réussite et l'épanouissement de l'enfant ?** ». Le groupe a développé une grille d'entretiens semi-directifs ainsi que des outils sur mesure (atelier de photolangage) afin de recueillir les retours de professionnel.les, d'autres parents et d'enfants sur le sujet de recherche.

Grâce à cette expérience, les parents ont pu **découvrir des outils éducatifs** qu'ils se sont plus facilement appropriés et qu'ils ont mis en œuvre spontanément par la suite. Ils ont également **transposé des outils de recherche et d'animation** de réunions appris dans le cadre de leur participation à des événements et conférences d'acteurs spécialisés dans les questions étudiées.

Parce qu'ils ont assisté à de nombreuses conférences et formations ensemble, **la relation entre parents et professionnel.les** a évolué avec l'UPP : Un regard moins « descendant » des professionnel.les sur les parents et un regard décomplexé des parents sur les professionnel.les.

Enfin pour l'ensemble des parents impliqués, c'est leur **qualité d'acteur.trices à part entière dans l'éducation et l'épanouissement des enfants** qui a été renforcée et/ou réaffirmée : en contribuant à la rédaction de propositions concrètes qui ont été reprises par les institutions, en prenant la parole en public afin **de partager leurs réflexions....** Certain.es encore, ont intégré la Fédération Nationale des conseils de Parents d'Elèves, d'autres ont repris leurs études suite à l'expérience.

Le soutien à la parentalité

Les familles sont au cœur des activités et projets menés par les centres sociaux et socioculturels.

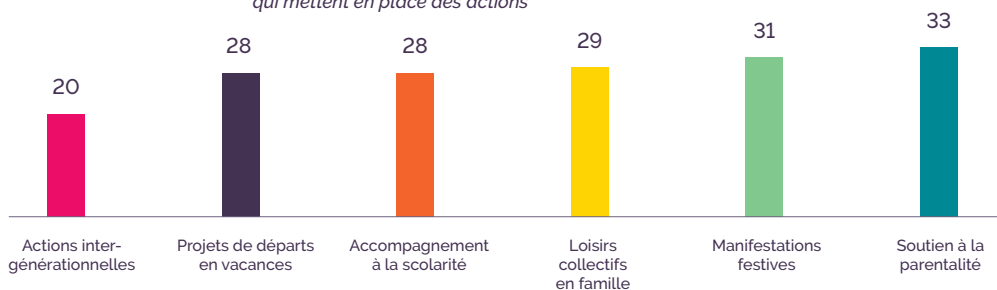
En organisant des manifestations festives, des projets de départs en vacances, des loisirs collectifs en famille, etc., ils contribuent au renforcement des liens intergénérationnels et intrafamiliaux.

Les centres sociaux et socioculturels accordent une attention particulière à la parentalité et la petite enfance. Ainsi, **28** centres sociaux et socioculturels portent une **action en direction des 0-3 ans et touchent 1 658 enfants**. Au total, **34** centres sociaux et socioculturels mènent des **actions de soutien à la parentalité**.

Par ailleurs, **7** centres sociaux et socioculturels animent des **structures agréées petite enfance**. L'accueil des jeunes enfants est réalisé à travers l'**animation collective familles** (**37** centres sociaux et socioculturels en bénéficient) et le **soutien à la fonction parentale** : **Relais Assistants Maternels (RAM), Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents (REAAP), Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP), etc...** **30** centres sociaux et socioculturels sont **financés au titre de la parentalité** : **REAAP, LAEP, CLAS** (*contrat local d'accompagnement à la scolarité*).

Actions du projet famille

Nombre de centres sociaux et socioculturels qui mettent en place des actions



L'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité est une action phare et constitue une porte d'entrée vers **d'autres activités et engagements**, tant pour **les familles** que pour **les bénévoles**.

L'engagement auprès des seniors

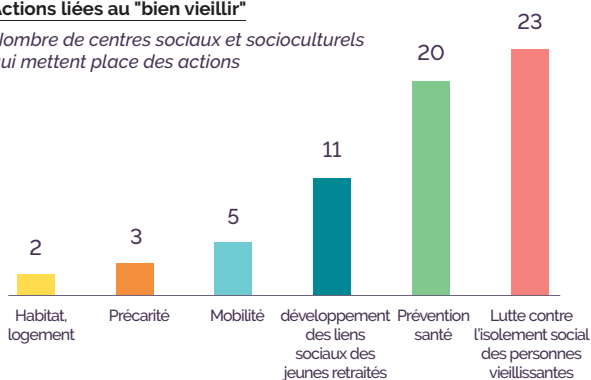
Le territoire parisien est confronté comme ailleurs à des problématiques spécifiques concernant les habitant.es les plus âgé.es.

Les centres sociaux et socioculturels mènent des actions intergénérationnelles visant **la lutte contre l'isolement social**, la **prévention** dans le domaine de **la santé et l'engagement citoyen** des seniors.

4 435 personnes âgées de plus de 60 ans ont participé aux **activités du réseau** des centres sociaux et socioculturels parisiens en 2018.

Actions liées au "bien vieillir"

Nombre de centres sociaux et socioculturels qui mettent place des actions



LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS, ANIMATEURS DE TERRITOIRE

Des acteurs incontournables de l'Animation de la Vie Sociale

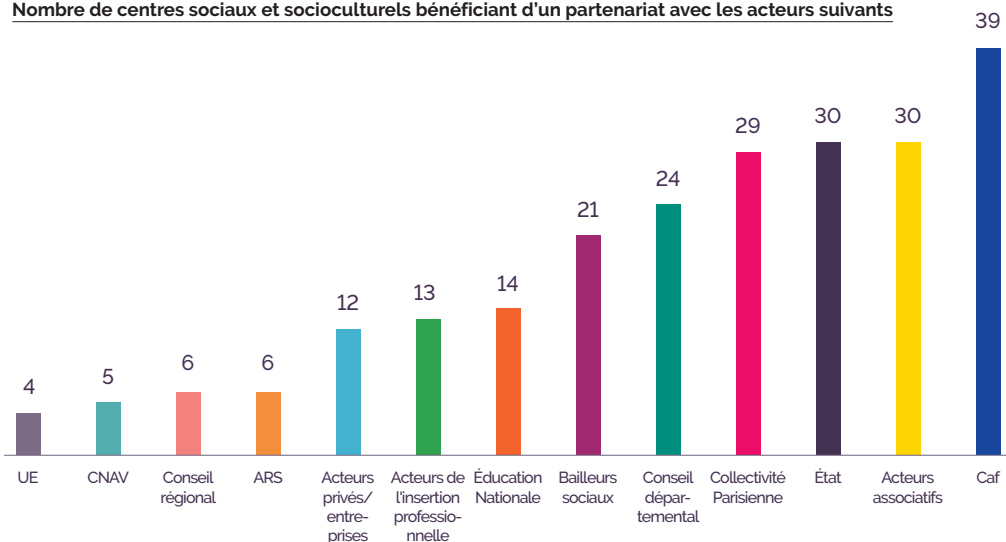
Le Schéma directeur de l'animation de la vie sociale (SDAVS) affirme l'ambition commune de la Caf et de la collectivité parisienne de répondre à la fois aux besoins des familles et aux problématiques sociales du territoire. Il reconnaît les Centres sociaux et socioculturels, les Espaces de vie sociale et les associations de proximité comme des acteurs clés pour construire des réponses concrètes aux questions majeures de l'évolution de la société.

Des partenariats riches et diversifiés

Le réseau des partenaires des centres sociaux et socioculturels est dense.

Ce maillage partenarial riche d'une grande diversité institutionnelle et associative a des effets importants sur les réalités territoriales. Il contribue aux dynamiques collectives et au mieux vivre ensemble. Par ailleurs, cette coordination et animation du réseau d'acteurs offre aux territoires un éventail de services spécifiques répondant aux besoins des habitants.

Nombre de centres sociaux et socioculturels bénéficiant d'un partenariat avec les acteurs suivants



Les centres sociaux et socioculturels, partenaires engagés de la vie associative locale

L'accueil d'associations

Au total, sur l'année 2018, **570 associations** différentes ont été accueillies par les centres sociaux et socioculturels parisiens, soit **une moyenne de 15 associations** par équipement.

Les associations accueillies

Les centres sociaux et socioculturels accueillent des associations pour :



277

associations

Fonction service
(photocopieuse, prêt de salles...)



97

associations

Fonction ressource
(aide au projet, formation...)



196

associations

Fonction partenariat
(l'association partenaire développe une activité qui est intégrée au centre social et socioculturel)

La participation à la vie associative locale

Par ailleurs, les centres sociaux et socioculturels parisiens ont porté **241 événements locaux** et participé à **265 événements sur leur territoire**.

Au total, ils sont donc intervenus dans **506 événements**, soit plus de **6 événements par centre**.

Le soutien aux initiatives de collectifs d'habitants

En 2018, **205 actions de soutien** ont été comptabilisées par les centres parisiens, pour un total de près de **3 000 personnes touchées**.

En moyenne, cela signifie que chaque centre a soutenu plus de **5 initiatives**, soit plus de **80 personnes touchées**.

Par ailleurs, sur les cinq dernières années, **57 associations** sont nées d'un **accompagnement** des centres sociaux et socioculturels.

408 salarié.es représentant **340 Equivalents Temps Plein (ETP)** ont travaillé dans les centres sociaux et socioculturels en 2018, soit une moyenne de **10 salarié.es par structure** (pour une moyenne nationale de **17 salarié.es**). Les **contrats à durée indéterminée (CDI)** de droit commun représentent **236 ETP** sur l'année soit **6 ETP** en moyenne par centre.

La diversité des actions et des interventions d'un centre social et socioculturel induit **une pluralité de profils** au sein des équipes salariées. Les contrats en **CDI** de droit commun, **majoritaires**, supportent les **fonctions socles** du centre social et socioculturel sur lesquelles repose l'agrément.

La qualification

Les centres sociaux et socioculturels ont participé à la qualification de leurs équipes salariées.

Ainsi, **174 salarié.es du réseau parisien** ont bénéficié d'une formation, parmi lesquelles :

- **9 référentes famille** ;
- **36** ont suivi une **formation qualifiante** (y compris VAE).

L'importance du bénévolat dans le modèle socio-économique



3,2

Nombre d'ETP bénévole moyen par centre



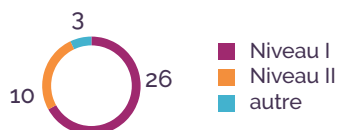
1 865 199 €

Valorisation du bénévolat (smic brut)

La valorisation du bénévolat représente environ **1 865 199 €** pour l'ensemble des centres sociaux et socioculturels parisiens en 2018.

Les niveaux de formation

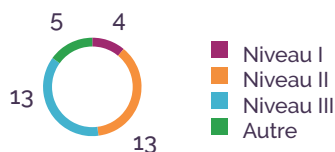
Directeur.trice



Référent.e famille



Référent.e jeunesse



*Niveau I : diplôme de niveau bac +5 et plus ;
Niveau II : diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école) ; Niveau III : diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.)*

FINANCES

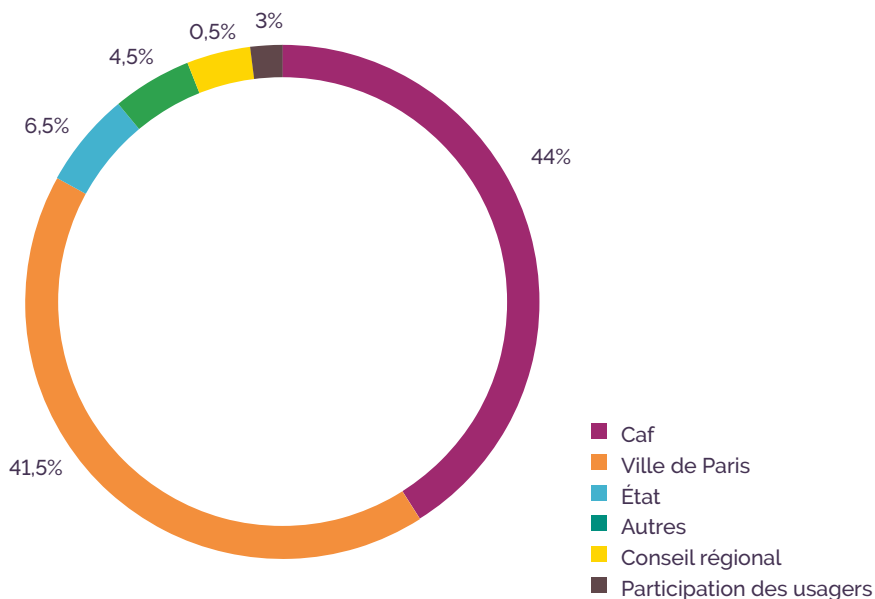


Le **budget moyen** d'un centre social et socioculturel est de **494 610 euros**, dont **62.4%** est **alloué à la masse salariale**.



Les **aides des différents partenaires financeurs** s'élèvent à **440 479 euros** en moyenne par centre social et socioculturel, soit **89%** de leur **budget**.

Partenaires financiers



LES ESPACES DE VIE SOCIALE

Dans les activités

2 593 bénévoles, soit une moyenne de 70 par EVS

Dont **1 130 bénévoles d'activités régulières**, soit une moyenne de 31 par EVS

Une moyenne de **9 bénévoles** par EVS impliqué, et dans les différentes instances en tant que bénévoles administrateur.trices

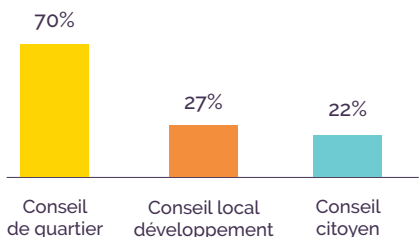
18 035 Usager.es régulier.es

7 700 Usager.es des actions portées par les partenaires hébergés

21 415 Usager.es ponctuel.les

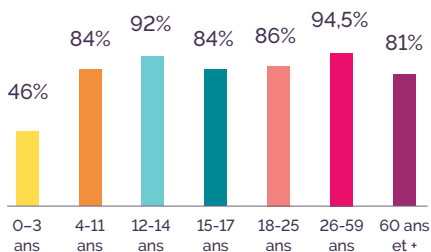
Une action en lien avec de multiples partenaires

% des EVS en lien avec



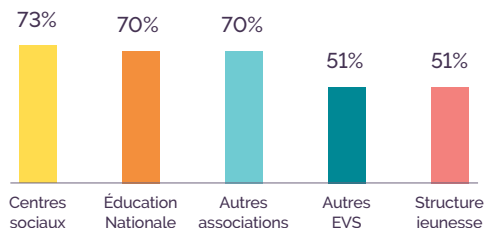
Des actions destinées à tous types de publics

% d'EVS portant des actions en direction de la classe d'âge



Une action en lien avec de multiples partenaires

% d'EVS en lien avec



Des ressources financières diversifiées

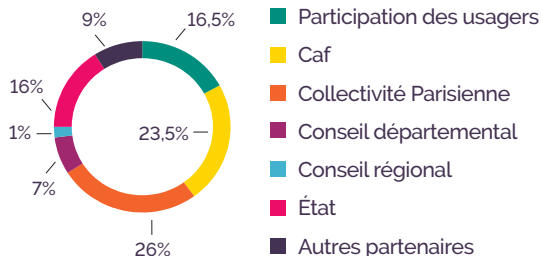
195 986 €

budget moyen d'un EVS

132 028 €

montant global des aides soit **67% du budget**.

Répartition des produits



Des axes multiples dans les projets des espaces de vie sociale

% d'EVS portant des actions sur le thème



PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :
www.senacs.fr

À PARIS

À Paris, les centres sociaux et socioculturels et les espaces de vie sociale se sont inscrits dans la démarche de l'observatoire Senacs.

Cette dynamique participative est renforcée par des rencontres collectives afin d'analyser de façon concertée et partagée les données.

Les habitants, bénévoles et professionnels ont ainsi contribué à la co-écriture de la plaquette, appuyant ainsi la Caf et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris associées à la collectivité Parisienne.

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE 2019 DONNÉES 2018

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ UNE OUVERTURE À L'ENSEMBLE DES ESPACES DE VIE SOCIALE DÈS 2018

CENTRES SOCIAUX

2 283

Centres sociaux agréés CAF

2 200

Centres sollicités

2 015

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

78%

Centres sociaux en zone urbaine

22%

Centres sociaux en zone rurale

+ de 61 000

Salariés

+ de 117 000

Bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de 42 000

Bénévoles dans les instances de gouvernance / pilotage

ESPACES DE VIE SOCIALE

1 227

EVS agréés CAF

1 177

EVS sollicités

788

ont répondu à l'ensemble de l'enquête

39%

EVS en zone urbaine

61%

EVS en zone rurale

+ de 3 400

Salariés représentant en moyenne **2 ETP par structure**

+ de 37 000

Bénévoles d'activité et de gouvernance confondus soit en moyenne **47 par EVS**

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

